

Un troisième parc éolien en vue en Alsace Bossue

Après Dehlingen et Herbitzheim, un troisième parc éolien est à l'étude dans les forêts communales d'Oermingen et de Keskastel. Un mât de mesures anémométriques vient d'être installé pour mesurer le bien-fondé de ce projet.



Les maires sur le site du mât de mesures, dans la forêt entre Oermingen et Keskastel. PHOTOS DINA : TL

Avec dix éoliennes à Dehlingen et Herbitzheim, sur les douze que compte le Bas-Rhin, l'Alsace Bossue est d'ores et déjà une place forte de l'énergie éolienne dans le département. Et cela pourrait être encore plus le cas d'ici quelques années puisqu'un nouveau projet vient de voir le jour entre Oermingen et Keskastel.

Au départ, c'est la commune d'Oermingen – déjà bordée par les parcs éoliens de Dehlingen au sud-est, et de Herbitzheim au nord-ouest – qui a été sollicitée par des sociétés développant ce type de projets. Parmi celles-ci, la société Opale, qui maîtrise notamment l'implantation de ce type de machines dans des secteurs boisés.

C'est cette société qui, avec l'accord des deux municipalités potentiellement impliquées, a mis en place la semaine dernière un mât de mesures anémométriques de 120 mètres de haut. Une installation qui aura coûté près de 80 000 €, à la charge d'entre-prise basée en Franche-Comté.

Cet outil permettra, durant environ un an, de mesurer la vitesse des vents, leurs directions, mais aussi d'avoir des

premières informations sur les éventuels passages de chauve-souris dans le secteur notamment.

« Il est aussi du devoir des élus de s'engager dans la transition écologique »

En parallèle de ces mesures, l'entreprise va également lancer un certain nombre d'études sur un secteur compris entre l'aire de Keskastel-Est sur l'autoroute A4 et le stade de football d'Oermingen.

La première, qui concerne les oiseaux, a d'ailleurs déjà commencé. D'autres suivront au sujet de la faune et de la flore locale. C'est à l'issue de l'ensemble de ces études, et si leurs conclusions sont compatibles avec l'implantation d'un parc éolien, que le projet pourra être réellement développé.

Aussi, « si le projet a des vents favorables », comme l'espère Simon Schmid, maire d'Oermingen, la construc-

tion de ces aérogénérateurs (autre nom des éoliennes, ndr), pourrait débiter.

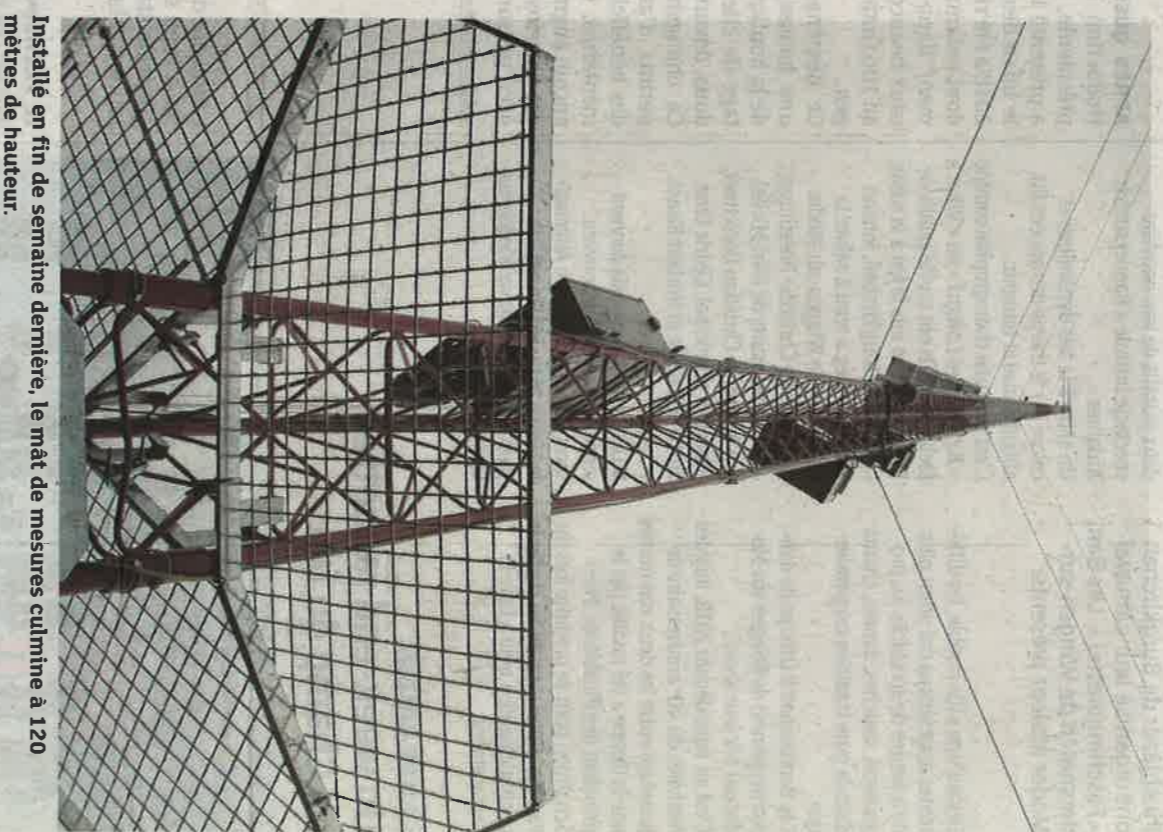
Concernant le nombre de machines qui pourraient être installées sur ces deux communes, aucun chiffre exact n'est avancé par les porteurs de projet ni par les communes. Seule une fourchette allant de trois à huit éoliennes est évoquée pour le moment. « Cela dépendra des mesures qui auront été réalisées », explique Mélanie Pous, chef de projet à l'antenne Grand Est d'Opale.

Selon elle, « l'Alsace Bossue est un secteur identifié comme étant un gisement éolien en Alsace ». D'où l'intérêt porté par sa société, et les montants qui vont être engagés pour les études préalables afin d'identifier au mieux un site d'implantation pour un tel parc dans le secteur. Au-delà des études environnementales, il faudra également prendre en compte un certain nombre de contraintes techniques liées à la fois à l'aviation civile – la zone d'étude étant située non loin de l'aérodrome de Sarre-Union –, ainsi que des zones militaires, même si celles-ci sont moins importantes qu'auparavant depuis la fin du fonctionnement du radar de Rohrbach-lès-Biche.

« Je suis intimement persuadé que ce sera un projet très bien accepté par la population »

Cela ne coûtera rien aux contribuables des deux communes concernées. Au contraire, cela pourrait même s'avérer intéressant pour les deux municipalités si le projet va à son terme. D'une part, les deux communes toucheront 20 % des recettes fiscales liées aux éoliennes installées sur leur ban communal, les 80 % restant vont à la communauté de communes de l'Alsace Bossue. Mais les communes toucheront aussi potentiellement des loyers puisque les espaces mis à l'étude font partie des forêts communales des deux villages.

Les deux maires, Simon Schmid pour Oermingen et Gabriel Glath pour Kes-



Installé en fin de semaine dernière, le mât de mesures culmine à 120 mètres de hauteur.

kastel, assurent que cela ne changera pas fondamentalement la donne au niveau de leurs budgets et que ce n'est pas pour ces raisons qu'ils ont donné leur aval à la réalisation de ces études. Pour le maire de Keskastel, « ces derniers temps, l'énergie et le climat sont des grandes préoccupations pour la population, ainsi qu'à l'échelle mondiale ». Il cite notamment la mobilisation des jeunes pour le climat pour appuyer ce propos. Puis il ajoute que « si chaque habitant peut et doit faire des efforts pour réduire son impact sur la nature, il est aussi du devoir des élus de s'engager dans la transition écologique ».

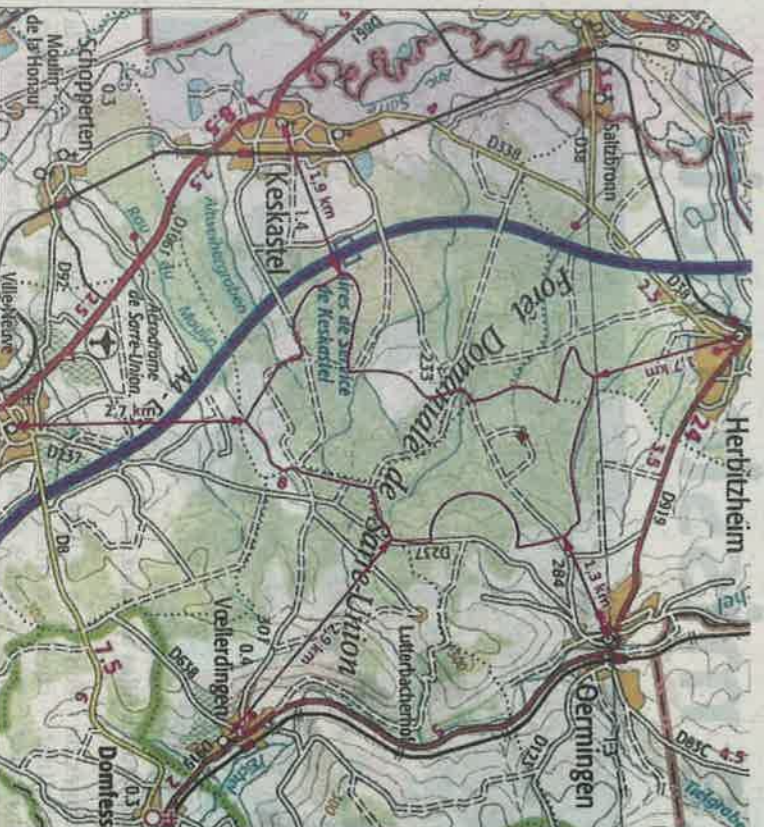
Pour le maire d'Oermingen, ce projet est « la suite logique de ce qu'on fait au quotidien », citant la renaturation de l'Eichel, la démarche zéro pesticide, le classement comme village trois fleurs, ou encore les opérations de réhabilitation du bâti ancien. « Ce projet est venu naturellement d'autant plus qu'on est déjà entouré de parcs éoliens. Je suis intimement persuadé que ce sera un projet très bien accepté par la population ». Et cela d'autant

EN CHIFFRES

3 à 8

C'est le nombre d'éoliennes qui sont, pour l'heure, évoquées dans ce projet pour une puissance estimée de 7,5 à 20 MW.

Cela pourrait permettre de produire l'équivalent de la consommation domestique annuelle de 7 500 à 20 000 personnes.



L'aire d'études se situe entre l'autoroute A4, Keskastel, Herbitzheim, Oermingen et Voelleringen. DR



Antoine Desforges, Coralie Vaillant et Mélanie Pous, de la société Opale, ont expliqué le projet porté par leur entreprise.